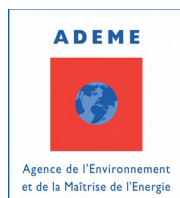




**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**



18 février 2019

Communiqué de presse

Signature de la convention de partenariat relative à la mise en œuvre du service (au) public de l'efficacité énergétique (rénovation énergétique des maisons individuelles) et à la rénovation énergétique en copropriétés, en articulation avec les dispositifs de l'ANAH

Le 15 février dernier, Eric PIERRAT, Secrétaire général pour les affaires régionales de Bourgogne-Franche-Comté, Frédérique COLAS, vice-présidente de Région en charge de la transition écologique et de l'environnement, Jean-Luc SAUBLET, directeur régional délégué de l'ADEME BFC, et Valérie MANCRET-TAYLOR, directrice générale de l'ANAH, ont signé la convention de partenariat relative à la mise en œuvre du service (au) public de l'efficacité énergétique (rénovation énergétique des maisons individuelles) et à la rénovation énergétique en copropriétés, en articulation avec les dispositifs de l'ANAH.

A travers cette convention, les signataires visent à coordonner leur action afin de poursuivre l'augmentation du nombre de rénovations énergétiques, développer de manière coordonnée les programmes et les aides pour tous les publics et augmenter la part des rénovations énergétiques ayant pour objectif l'atteinte de la basse consommation.

En Bourgogne-Franche-Comté, le parc de logements se compose d'environ 1,6 M de logements dont une majorité construite avant 1975. Un climat plus froid et une part des maisons individuelles plus importante aggravent la précarité énergétique des ménages.

La rénovation énergétique est une priorité des pouvoirs publics et d'importants moyens y sont consacrés (crédit d'impôt – CITE, éco-PTZ, Certificats d'Economie d'énergie – CEE, aides de l'ANAH, aides des collectivités...). Par exemple, en 2018, les résultats du programme Habiter Mieux en Bourgogne-Franche-Comté ont été très satisfaisants. Ce sont ainsi 3647 logements qui ont pu bénéficier d'une aide à la rénovation à travers ce programme, pour un montant de subvention de 35 millions d'euros, représentant un montant de travaux de 73 M€. Les objectifs 2019 du programme Habiter Mieux en Bourgogne-Franche-Comté, porté par l'ANAH, sont supérieurs puisqu'ils sont de 3995 logements, mais ils sont à notre portée si la dynamique engagée se poursuit et les territoires se mobilisent déjà pour les atteindre.

La Région Bourgogne-Franche-Comté, l'ADEME et le FEDER ont de leur côté alloué près de 3M € pour soutenir les réseaux d'accompagnement et les travaux de rénovations de niveau Bâtiment Basse Consommation-BBC. Les 30 conseillers du réseau Faire ont ainsi accompagné plus de 11 000 ménages pour la rénovation de leur maison ou de leur appartement en 2018. Des conseils qui ont conduit à la réalisation de près de 90 M€ de travaux.

En complément du programme Effilogis, dédié à la rénovation BBC des logements, 9 collectivités expérimentent depuis trois ans avec le soutien de la Région et de l'ADEME la mise en place de

Plateformes de la Rénovation Énergétique afin d'accompagner les ménages dans leur projet de rénovation sur les territoires. Des expériences positives qui ont préfiguré pour la Région, le Service Public de l'Efficacité Énergétique.

Ce service est opérationnel depuis 2018 sur l'ensemble du territoire régional comprenant les étapes de premiers conseils et d'aide à la décision (audit énergétique). Il sera renforcé en 2019 sur les territoires des premières collectivités volontaires. Un service complet qui assistera le particulier dans son projet de rénovation énergétique performante du premier contact, à la réalisation des travaux et même à l'évaluation des résultats.

Contacts presse :

Préfecture de la Région Bourgogne-Franche-Comté :

Cécile HERMIER – cecile.hermier@cote-dor.gouv.fr – tél 03 80 44 64 05

Région Bourgogne-Franche-Comté :

Marie SOUVERBIE – marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr – tél 03 80 44 34 66

Hélène WOKOWSKI-PIERRE – helene.wokowski@bourgognefranchecomte.fr – tél : 03 81 61 61 08

ADEME Bourgogne-Franche-Comté : Stéphanie VALLOT – stephanie.vallot@ademe.fr - 03 80 76

89 67; Jean-Yves RICHARD – jean-yves.richard@ademe.fr – 03 81 25 50 13 ;Lilian GENEY – lilian.geney@ademe.fr – 03 80 76 89 79

Anah : myra.frapier@anah.gouv.fr